



Les frais

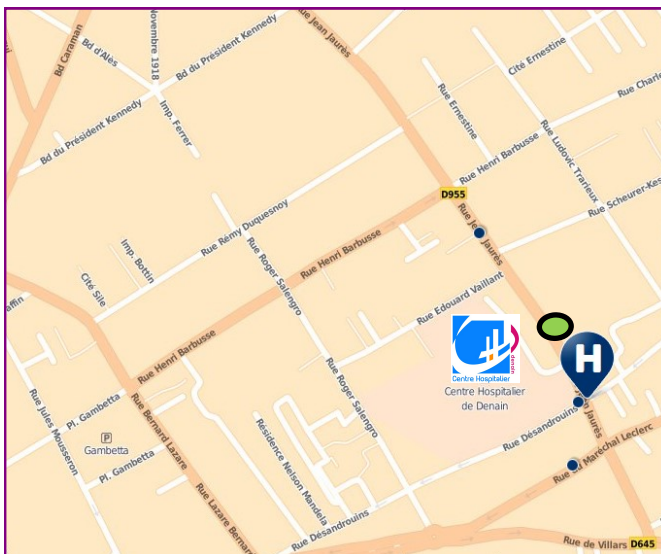
Les soins dispensés dans ce service sont pris en charge directement par la sécurité sociale.

Vous munir de :

- votre carte d'identité ,
- carte de sécurité sociale
- mutuelle .

Centre Hospitalier de DENAIN
25 bis rue Jean Jaurès BP 225 59723 DENAIN
Tél: 03 27 24 30 00 -
Site internet: www.ch-denain.fr
IPNS

Accès à la structure



● **CSPP- 30 rue Jean JAURES 59220 DENAIN**

La structure se situe à 500 m de la gare de Denain.

En tramway: La ligne de tram T1 s'arrête à quelques pas du centre hospitalier. Arrêtez vous aux arrêts : « Jean Jaurès » ou « Espace Villars »

En bus: Les bus desservent toutes les villes environnantes: Abscon, Saint-Amand, Escaudain....
 Descendre à « Denain Hôpital - Arrêt « centre hospitalier»

En voiture: Sortie Denain Centre et suivre la direction « Centre hospitalier »



**Centre Hospitalier
de DENAIN**



Le CSPP

**vous accueille du lundi au vendredi
de 8H30 à 18H 00
(excepté le weekend et les jours fériés)**

Au 30 rue Jean JAURES 59220 DENAIN

☎ : 03-27-24-34-60

Qu'est-ce que le CSPP?

- C'est un lieu de consultations et d'écoute qui accueille toutes les personnes qui sont en souffrance psychologique.
- Il propose une prise en charge par une équipe pluri professionnelle composée :
 - de psychiatres
 - de psychologues
 - d'un cadre de santé
 - d'infirmiers
 - d'assistantes sociales
 - d'un secrétariat

Des entretiens réguliers (psychiatre traitant , psychologues , infirmiers), assistantes sociales permettent de définir la durée et le type de votre prise en charge.

Les différentes prises en charge, prescrites par l'équipe médicale, peuvent être:

- des temps de groupes : les pathologies liées au travail , la prise en charge du deuil récent (groupe à médiation, groupe de temps de paroles...)
- Des temps individuels (relaxation, entretiens ,...)

Votre parcours de soins

